

# *Vivre la pauvreté religieuse dans un monde d'abondance*

Quel sens peut avoir le vœu de pauvreté dans une société d'abondance, où les consacrés eux-mêmes ne semblent manquer de rien? Pire, n'y a-t-il pas une certaine indécence à parler de pauvreté religieuse, alors que dans de nombreuses régions du monde, mais aussi ici en Occident, des hommes et des femmes font l'expérience concrète d'une pauvreté qu'ils subissent, vivant au jour le jour, dans une incertitude permanente sur leurs conditions d'existence du lendemain?

Ces questions m'ont été posées plus d'une fois au cours de formations à la vie religieuse par des novices, hommes et femmes, venant pour la majorité d'entre eux d'Afrique et d'Asie, et qui découvrent en Europe un univers d'abondance et un style de vie auxquels, pour la plupart d'entre eux, ils n'auraient jamais eu accès en dehors de la vie religieuse.

Il faut entendre leurs questions qui sont tout à fait légitimes. Elles sont même salutaires, dans la mesure où elles obligent la vie consacrée à approfondir le sens de la pauvreté, à en actualiser l'expression dans les conditions d'existence du XXI<sup>e</sup> siècle. Je voudrais simplement formuler ici quelques convictions mûries au fil des ans au contact de ces jeunes religieux, en me référant à la Règle de saint Augustin.

---

## **1** *L'épreuve de la mise en commun des biens*

En arrivant d'Afrique ou d'Asie pour un temps de formation, les jeunes religieux découvrent un monde qui leur est étranger. L'expérience montre que leur arrivée dans des communautés occidentales ne se passe toujours bien. C'est notamment le cas quand les arrivants ont le sentiment de ne pas être traités de la même manière que les frères originaires d'ici, notamment dans l'usage de l'argent et des biens.

La lecture de Règle de saint Augustin me semble donner des indications précieuses pour cerner ce qui se joue dans ce genre de situation. Déjà au temps d'Augustin, les monastères rassemblaient des frères (ou des sœurs) venant de différentes conditions : certains étaient issus de milieux modestes tandis que d'autres avaient renoncé à un

certain confort de leur vie antérieure. Et si la Règle évoque presque d'entrée de jeu la mise en commun des biens, c'est bien parce que cette disposition centrale de la vie religieuse n'a rien d'évident. Ceci reste vrai de nos jours. Rien d'étonnant donc que la présence de jeunes religieux venus du bout du monde dans les communautés d'Europe suscite quelques murmures quand il est question d'argent ou de biens personnels. C'est pourtant contre cela que la Règle veut nous prémunir.

Que nous dit-elle ? Elle commence par formaliser la raison même du « rassemblement » communautaire : « vivre unanimes à la maison, ayant une seule âme et un seul cœur tournés vers Dieu ». Le modèle proposé est celui de la communauté apostolique, telle qu'elle est rapportée au chapitre 4 des Actes des apôtres. Mais la suite du texte des Actes relate aussi comment cette vision idyllique est loin d'aller de soi, avec Ananie et Saphire qui après avoir vendu un domaine, détournèrent une partie de la somme obtenue et mirent le reste aux pieds des apôtres comme si c'eût été la somme entière (cf. Ac 5,1-12). C'est peut-être à cette expérience que pense Augustin en faisant cet avertissement : « et puis qu'on n'entende pas parler parmi vous de biens personnels, mais qu'au contraire tout vous soit commun. »

---

## **2** *Une confiance dans le détachement des autres*

Il faut le reconnaître : la mise en commun n'a rien de naturel. Elle est exigeante et éprouvante. Elle suppose en effet deux choses : un détachement de chacun par rapport à ce qu'il a ; une confiance de chacun dans le détachement des autres grâce auquel il recevra ce qui lui est nécessaire pour vivre. C'est ce qu'exprime la Règle en commençant par interpeller ceux qui étaient pourvus dans le siècle : « Que ceux qui possédaient quelque bien dans le siècle acceptent de grand cœur que ce soit chose commune » (n° 4). Le cœur du riche peut si facilement se fermer à la générosité ! Il peut aussi regarder de haut les frères venant d'un état de pauvreté. La Règle est là encore particulièrement lucide et met en garde : « Que ceux-là qui jouissaient d'une certaine considération dans le siècle ne dédaignent pas ceux de leurs frères qui se sont joints à la même assemblée à partir d'un état de pauvreté. Qu'ils s'appliquent, au contraire, à tirer gloire, non du lustre d'une famille fortunée, mais de la compagnie de frères qui ont vécu dans la pauvreté » (n° 7). Le monastère ne protège pas celui qui était riche dans le siècle de l'orgueil propre aux riches, quand il dédaigne le pauvre ou fait part de condescendance à son égard. La Règle l'exprime

en ces termes : « Quel avantage y a-t-il à faire des prodigalités envers les pauvres et à devenir pauvre soi-même, si la pauvre âme devient plus orgueilleuse en méprisant les richesses qu'elle ne l'était en les possédant ? »

Mais la Règle rappelle aussi que ceux qui étaient pauvres dans le siècle ne sont pas immunisés contre l'orgueil. Pour le dire de manière triviale, ils peuvent prendre la grosse tête : « Qu'ils ne relèvent pas non plus la tête parce qu'ils partagent la vie de certains hommes dont ils n'osaient pas s'approcher au-dehors (...). Qu'il n'arrive pas aux monastères de profiter aux riches plus qu'aux pauvres, si les riches y devenaient humbles et les pauvres, orgueilleux » (n° 6). La Règle invite encore les pauvres à un examen de conscience sur leurs véritables motivations à entrer dans la vie commune : « Quant à ceux qui s'y trouvaient dépourvus de biens, qu'ils n'aillent pas chercher au monastère ce qu'ils n'ont pu posséder à l'extérieur. »

Tout en étant lucide sur ce qui peut attirer au monastère, le texte poursuit par ce conseil : « Mais qu'on ne manque pas d'accorder à leur faiblesse les soulagements qui s'imposent même si leur indigence s'étendait au strict nécessaire » (n° 5). On connaît la règle de justice qui prévaut habituellement entre les hommes : « à chacun selon sa contribution ». Mais dans le monastère, c'est une autre qui se substitue à elle : « à chacun selon ses besoins ».

---

### **3** *Besoins et désirs*

À ce sujet, me revient en mémoire une conversation avec un jeune frère de ma communauté qui faisait le forcing pour obtenir de moi l'autorisation d'acquérir un objet électronique de dernier cri dont l'utilité me semblait discutable. À l'appui de sa demande, ce frère de me citer la Règle de saint Augustin : « à chacun selon ses besoins ». Dans la discussion qui suivit, je l'invitai d'abord à poursuivre sa lecture du texte jusqu'à la phrase « mieux vaut peu de besoins que quantité de biens », puis à se poser en homme de désir. J'ai vite compris que la distinction entre besoins et désirs lui était complètement étrangère : « Mais ce que je désire, c'est ce dont j'ai besoin... ».

Cette confusion entre besoins et désirs est dans l'air du temps. Elle est même farouchement entretenue par les publicitaires et les spécialistes du marketing qui poussent à la consommation immédiate. Mais ceux-ci n'ont rien inventé ! L'écrasement du désir dans le besoin, c'est la tentation par excellence, celle par laquelle le Satan nous fait croire que le bonheur est dans la satisfaction de nos besoins. Ève y a succombé. Jésus en est

sorti vainqueur en ne cessant de se référer à l'altérité de la Parole qui le décentre de lui-même. Sa faim n'est pas qu'une question de besoin (cf. Lc 4,2). Le pain seul ne le comblera pas : Jésus manifeste que l'homme est toujours en attente d'autre chose que la seule satisfaction de ses besoins même les plus basiques. La consommation est un acte éminemment social : le pain seul ne suffira jamais pour rassasier l'homme. Il lui faut aussi de la rencontre, de l'échange, de la parole... Cette convivialité est au cœur de la vie communautaire. Toujours à construire, elle est aussi placée sous l'horizon d'une promesse : celui qui accepte d'entrer dans une vie de partage ne manquera jamais de rien. Le vieil homme du besoin, avide de satisfaction immédiate, peut mourir pour s'épanouir en homme du désir...

La pauvreté évangélique ne consiste donc pas tant à renoncer aux biens qu'à resituer l'usage que nous pouvons en faire dans une temporalité et une socialité. C'est le dur apprentissage du fils prodigue (Lc 15,11-32) qui est pris d'un besoin effréné de consommer le monde, l'argent, les femmes jusqu'à y épuiser non seulement toutes ses ressources, mais aussi son être. Il lui faudra faire l'expérience radicale du manque pour accéder à la vérité de son désir. Il découvre alors qu'il n'a plus besoin de mettre la main sur tout ce qui se présente à son avidité, car tout lui est offert : la joie du banquet et l'héritage qu'il n'a plus besoin de réclamer. Désormais, il peut vivre détaché de ses biens parce qu'il sait le détachement de son père en sa faveur.

---

## **4** *Pauvres de Dieu*

C'est à un tel détachement que sont appelés ceux qui vivent au monastère : on y entre, riche ou pauvre, pour trouver Dieu que l'on n'a jamais fini de chercher, qui est au-delà de tous nos besoins et de tous nos désirs. En mettant en commun leurs biens, les frères et les sœurs manifestent que leurs vies désormais sont ordonnées à la quête du bien suprême qu'est Dieu. Cette recherche est déjà signifiante en elle-même : celui qui cherche Dieu sait qu'il est pauvre, puisqu'il lui manque quelque chose d'essentiel ; et c'est aussi parce qu'il est un pauvre qu'il lui faut compter sur la présence de frères ou de sœurs pour le soutenir dans cette quête où les embûches et les tentations ne manquent pas.

Le modèle de cette quête n'est autre que le Christ lui-même, qui « de riche qu'il était s'est fait pauvre » (2 Co 8,9), en s'incarnant et en subissant le supplice de la croix. Dans la radicalité du don que fait le Fils de sa vie, Dieu dit quelque chose de lui-même, de sa proximité avec tous les souffrants, les réprouvés, les pauvres de ce monde, pour nous inviter à les rejoindre et témoigner auprès d'eux de la miséricorde du Père. Encore faut-

il voir ces pauvres que la société d'abondance a rendus invisibles en les reléguant dans ses marges. Former des frères ou des sœurs qui viennent d'Afrique ou d'Asie à la pauvreté religieuse, c'est aussi leur ouvrir les yeux sur des faces sombres et souvent ignorées d'un monde occidental brutal pour les pauvres.

Dominique Greiner  
Augustin de l'Assomption (Paris)